



## Greffe du conseil

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Granby tenue dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville de Granby, au 87, rue Principale, Granby, le lundi 21<sup>e</sup> jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt, à 19 heures, à laquelle étaient présents : le maire, M. Pascal Bonin, les conseillères et les conseillers Stéphane Giard, Jean-Luc Nappert, Julie Bourdon, Jocelyn Dupuis, Alain Lacasse, Denyse Tremblay, Robert Riel, Éric Duchesneau, Robert Vincent et Catherine Baudin formant le quorum sous la présidence du maire, M. Pascal Bonin.

2020-12-1069

### **Adhésion – Projet Communautés bleues – Promotion des services d'eau et d'eaux usées financés, détenus et exploités par les gouvernements**

CONSIDÉRANT QUE la santé publique dépend d'un accès équitable à l'eau potable et aux systèmes d'assainissement;

CONSIDÉRANT QUE la propriété et l'exploitation publiques des systèmes d'eau potable et d'eaux usées ont puissamment contribué à l'accessibilité et à la qualité de ces services depuis un siècle;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Granby est déterminée à protéger ses systèmes d'eau et d'eaux usées contre les conséquences de la privatisation dans le cadre de partenariats public-privé (PPP), telles :

- l'absence de transparence et de reddition de comptes à la population;
- la hausse des coûts;
- la hausse des frais facturés aux usagers;
- des contrats qui limiteront, pendant plusieurs décennies, le pouvoir de décision des prochaines administrations municipales;
- des accords commerciaux internationaux qui accordent aux entreprises privées du secteur de l'eau le droit de poursuivre en justice les municipalités qui décident de rapatrier leurs services d'eau à l'interne;

CONSIDÉRANT QUE la privatisation des systèmes et des services d'eau et d'eaux usées par l'entremise d'un PPP ou de la sous-traitance fait de l'eau une marchandise vendue pour réaliser des profits;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement fédéral réclame un rehaussement fort nécessaire des normes concernant le traitement des eaux usées et que cela pourrait ouvrir la voie à la privatisation, à moins que le fédéral ne consacre un fonds d'infrastructure publique à la mise à niveau des installations de traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE le maintien du contrôle public sur les infrastructures d'eau et d'eaux usées est l'une des trois étapes requises pour que la Ville de Granby puisse obtenir le titre de « communauté bleue »;

Après étude et considération :

Il est :           proposé par le conseiller Stéphane Giard  
                      appuyé par la conseillère Denyse Tremblay

que la Ville de Granby s'oppose à la privatisation, sous toutes ses formes, des infrastructures et des services d'eau et d'eaux usées, y compris par le biais de PPP ou de contrats de service de courte durée, et s'engage à maintenir le financement, la propriété, l'exploitation et la gestion publics de ces services;

que la Ville de Granby pousse le gouvernement fédéral à assumer sa responsabilité de soutenir les infrastructures municipales en investissant dans un fonds national d'infrastructures d'eau et d'eaux usées qui réponde aux besoins croissants en matière de renouvellement de prolongement des systèmes d'eau et d'eaux usées, ce fonds devant financer uniquement des projets publics; et

que la Ville de Granby achemine la présente résolution à la Fédération canadienne des municipalités pour que celle-ci la distribue à ses membres.

Adoptée à l'unanimité

Granby, le 22 décembre 2020

(S :) Pascal Bonin  
Pascal Bonin, maire

(S :) Stéphanie Déraspe  
M<sup>e</sup> Stéphanie Déraspe, greffière et  
Directrice des Services juridiques

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
2020-12-23



Me Joannie Meunier, assistante-greffière